

RENSEIGNEMENTS AU SUJET D'UNE PUBLICATION ILLÉGALE

RAPPEL (AUTOMNE 1992)

SVP, FAIRE CIRCULER

- La publication en format de poche de l'ouvrage intitulé Le Cassé qui circule actuellement sur le marché sous la responsabilité du Groupe Ville-Marie littérature (Sogides), collection Typo, L'Hexagone, 1990, ISBN 2-89295-043-0 (ce ISBN fait d'ailleurs double emploi avec celui d'un autre ouvrage), est une publication illégale.
- La diffusion de ce livre par l'éditeur constitue entre autres un acte de fausse représentation commerciale déjà dénoncé publiquement il y a deux ans: il s'agit d'une nouvelle version présentée comme étant la version originale de 1964 et utilisant sans permission le titre de cette version originale.
- Cette nouvelle version, qui devait s'intituler Le Cassé II ou L'enfant dans le miroir, a été publiée sans contrat. Vérification peut en être faite en demandant une preuve de l'existence d'un tel contrat au Groupe Ville-Marie littérature qui regroupe L'Hexagone, Les Quinze et VLB éditeur; par ailleurs, l'éditeur ne verse aucune somme à l'auteur pour cet ouvrage ni pour aucun autre depuis juillet 1990.
- Cette nouvelle version non définitive a été publiée sans la préface qui faisait partie du manuscrit et que l'éditeur avait en sa possession.
- Cette publication viole le droit moral et la loi canadienne sur le droit d'auteur.
- Contrairement à la façon dont l'ouvrage est présenté au public, il ne s'agit pas de l'édition originale de 1964 pour laquelle un contrat de publication avait été signé avec L'Hexagone en mai 1986 avec description complète et détaillée du contenu pour publication avant mai 1987; ce contrat n'est plus valide depuis cette date, l'édition originale de 1964 n'ayant jamais été publiée par L'Hexagone avant (ni d'ailleurs après) mai 1987. Cependant, en 1990, L'Hexagone a publié la nouvelle version sans permission légale ou morale et sous une présentation trompeuse.
- L'Agence de Distribution Populaire (ADP, Sogides) diffuse cette nouvelle version parallèlement à des exemplaires d'une édition de la version originale (Le Cassé et autres nouvelles, Parti Pris, 1977). A noter que Parti Pris est corporation annulée depuis le 18 août 1990 (Gazette officielle du Québec, 18 août 1990, no.33).

Nous joignons au présent avis un article paru dans Le Devoir du 10 novembre 1990 se rapportant à cette question.

Cette situation, pourtant facile à corriger par l'éditeur, trompe le consommateur, le lecteur, est dommageable pour l'auteur, sa réputation, sa carrière d'écrivain et celle des deux ouvrages mentionnés. Nous espérons que l'éditeur apportera réparation à cette situation extrêmement préjudiciable qui se prolonge indûment et que rien ne peut justifier.

H. Jacques Renaud - écrivain, recherchiste, traducteur
205, Ivy Crescent # 3 Ottawa (Ontario) Canada K1M 1X9
Téléphone: (613) 747-7889 Télécopieur: (613) 747-7889

COMMUNIQUÉ AU SUJET D'UNE OEUVRE ILLÉGALEMENT PUBLIÉE

PRINTEMPS 1994 - LA DIFFUSION OU DUPLICATION INTÉGRALE DE CETTE MISE A JOUR N'EST SOUMISE A AUCUNE LIMITE OU CONDITION - SVP, FAIRE CIRCULER

L'oeuvre publiée en 1990 sous le titre "Le Cassé" par L'Hexagone, collection Typo, l'a été illégalement: les textes tout autant que le titre n'étaient pas autorisés. L'ouvrage est exploité à la fois par L'Hexagone, et VLB éditeur (consortium Sogides). La diffusion de ce livre est un acte de fausse représentation dénoncé publiquement à quelques reprises depuis près de quatre ans, un cas flagrant de violation du droit moral.

Le manuscrit avait été photocopié par l'éditeur à l'insu de l'auteur en 1989. Il a été publié sans autorisation, sans contrat, contre les avis écrits répétés de l'auteur. L'oeuvre était une oeuvre en progrès (ce qui saute aux yeux quand on la lit), une nouvelle oeuvre, déjà, dans sa forme piratée par L'Hexagone. On a laissé entendre que les différences entre la version originale Le Cassé et "Le Cassé Typo" ne consistaient qu'en "quelques corrections"; un document comparatif mis au point cette année démontre clairement, entre autres, que l'oeuvre publiée dans Typo compte 61.9% plus de mots que la version originale. Nous joignons au présent avis certains points saillants de ce document comparatif.

Un contrat de publication pour la version originale Le Cassé comprenant une description détaillée du contenu (les six textes originaux incluant "Le Cassé" proprement dit) signé avec L'Hexagone en mai 1986 pour publication avant mai 1987 ne fut jamais honoré et n'est plus valide depuis mai 1987, l'édition originale n'ayant jamais été publiée par L'hexagone. Une autre oeuvre publiée après coup a été présentée comme la version originale en utilisant sans autorisation le titre de la version originale.

Deux oeuvres différentes portant le même titre ("Le Cassé") et le même nom d'auteur (Jacques Renaud) circulent donc actuellement. En effet, "Le Cassé Typo" circule parallèlement à la version originale contenue dans Le Cassé et autres nouvelles, Parti Pris, 1977 (une édition désespérément riche en coquilles, avec parfois des phrases tronquées, tout comme d'ailleurs "Le Cassé Typo"). L'éditeur s'était engagé par écrit en 1989 à ne plus jamais publier ou diffuser les textes de la version originale ou quelque texte contenu dans Le Cassé et autres nouvelles. Une consultation sommaire du livre publié dans Typo sous le titre "Le Cassé" montre clairement que cet engagement a été violé. L'éditeur ne possède aucun droit sur aucun des textes de la version originale, y compris évidemment sur son titre, pas plus que sur les textes de quelque nouvelle oeuvre ou version que ce soit.

L'éditeur a brutalement interrompu l'élaboration d'une oeuvre en progrès et persiste depuis près de quatre ans à tromper le consommateur, perpétuant le dommage fait à l'auteur, à sa carrière et à celle des œuvres. Il est à noter que ces manières d'agir sont le fait d'éditeurs subventionnés.

De plus, en vertu de la loi canadienne, le droit d'auteur appartient à l'auteur jusqu'à preuve contraire.

[A noter que Parti Pris Inc. est société annulée au 18 août 1990 (Gaz. Off. du Qué., 122, 33); les auteurs de cette maison sont logiquement propriétaires de tous leurs droits à partir au moins de cette date, à moins de les avoir rétrocédés sur une base individuelle. Sogides a acquis "L'Hexagone-Parti Pris" après coup, le 26 octobre 1990; Sogides peut-elle être propriétaire d'une corporation inexistante? Experts, qu'en pensez-vous?]

N'hésitez pas à communiquer avec l'auteur: Hamilton Jacques Renaud, B.P. 74054 Ottawa ON Canada K1M 2H9; Tél. et Fax: 613 747-7889; Compuserve: 73021,3002; Internet: 73021.3002@compuserve.com

QUELQUES POINTS SAILLANTS

DU DOCUMENT COMPARATIF

Un document comparatif détaillé d'une quarantaine de pages a été récemment complété qui montre que "Le Cassé Typo" (qui était une oeuvre en progrès) et Le Cassé (version originale) ne sont pas la même oeuvre. Une annexe permet de démarquer les passages de la version originale de ceux de la nouvelle oeuvre (les passages de l'une comme de l'autre étaient également non-autorisés). La méthode du calcul des mots est exposée. Le document souligne les différences de fond et les différences quantitatives, les deux sortes de différences étant inséparables.

Le personnage de Moc, un personnage-clé qui hante plus de la moitié de l'histoire et qui détermine le dénouement de la nouvelle version en progrès ("Le Cassé Typo"), apparaît aux pages 131, 132, 133, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 157, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168. Où Moc apparaît-elle dans la version originale? Nulle part. Peut-on dire de deux œuvres qu'elles sont la même quand un personnage central, un personnage-clé, est totalement absent de l'une des deux?

La version originale de Le Cassé (en ne comptant pas ici Dialogues des serveuses et And on earth peace) compte 26 795 mots. "Le Cassé Typo" (en ne comptant pas ici non plus Dialogues des serveuses et And on earth peace), compte 43 394 mots, soit 16 599 mots de plus que la version originale. "Le Cassé Typo" est donc de 61.9% plus volumineux en texte que Le Cassé, version originale. Les chapitres suivants du "Cassé Typo", à eux seuls, sont absents de la version originale dans une proportion allant de 45% à 100% des mots: chapitres 8, 10, 13, 14, 22, 25, 30, 34, 36, 37, 41.

Si l'on compare seulement les 12 chapitres du court roman Le Cassé qui donne son titre au recueil original, à ce qui, dans "Le Cassé Typo", lui correspond pour fins de comparaison, on obtient 31 676 mots dans "Le Cassé Typo" et 21 481 mots dans la version originale. Le texte comparable du "Cassé Typo" (chap. 1 à 34) compte ainsi 10,195 mots de plus que les 12 chapitres originaux qui se trouvent ainsi augmentés de près de la moitié dans "Le Cassé Typo", soit de 47.5%. Un calcul tout aussi rigoureux basé sur un paramètre différent donne pour résultat 51.7% plus de mots, soit plus de la moitié, rien que pour cette partie de l'œuvre.

Le personnage de Bouboule est l'amant de Moc dans "Le Cassé Typo"; cet élément est totalement absent de Le Cassé original. Bouboule est directement mentionné au moins 18 fois dans "Le Cassé Typo" aux pages 131, 132, 133, 137, 140, 141, 144, 149, 150, 154, 168. Bouboule est totalement absent des textes jugés comparables de la version originale. A la fin de l'œuvre inachevée publiée sans autorisation par L'Hexagone ("Le Cassé Typo"), Bouboule occupe une place dramatique égale en importance à celle de Ti-Jean tout autant qu'à celle de Moc. Cette dimension dramatique est totalement absente de la version originale. Etc.

Documents de référence: Le Cassé, L'Hexagone, collection Typo, troisième trimestre 1990 [Note: "Le Cassé Typo" contient deux ISBN différents: 2-89295-043-0 et 2-89295-047-3; le cas n'est pas unique]; Le Cassé et autres nouvelles, Parti Pris, 1977; Document comparatif, Ottawa, 1994.

L'auteur a l'intention de mettre bientôt la version originale de Le Cassé à la disposition du public.